

Enquête nationale sur le cannabis, premier trimestre de 2019

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 2 mai 2019

Environ 5,3 millions de Canadiens âgés de 15 ans et plus (18 % de la population) ont déclaré avoir consommé du cannabis au cours des trois derniers mois. Ce pourcentage est supérieur aux 14 % ayant déclaré en avoir consommé il y a seulement un an, soit avant la légalisation.

L'augmentation de la consommation de cannabis entre le premier trimestre de 2018 et le premier trimestre de 2019 s'explique en partie par une consommation accrue chez les hommes et les personnes âgées de 45 à 64 ans. Par exemple, au cours de cette période, les taux de consommation de cannabis chez les hommes ont augmenté pour passer de 16 % à 22 %, tandis que les taux chez les personnes âgées de 45 à 64 ans ont crû pour passer de 9 % à 14 %. Les niveaux de consommation sont restés stables chez les femmes (13 %) et inchangés chez les personnes des autres groupes d'âge (comme les jeunes de moins de 25 ans et les personnes âgées).

Au niveau provincial, les taux de consommation de cannabis ont peu varié entre le premier trimestre de 2018 et le premier trimestre de 2019, à l'exception de l'Ontario où la prévalence a augmenté, passant de 14 % à 20 %.

L'Enquête nationale sur le cannabis (ENC), qui a été conçue pour surveiller la consommation de cannabis et les comportements connexes avant et après la légalisation, a recueilli des données tous les trois mois depuis février 2018. La diffusion d'aujourd'hui présente les premiers résultats pour l'ensemble du Canada qui ont été entièrement obtenus au cours de la période postérieure à la légalisation, y compris les changements dans les habitudes de consommation et les sources de cannabis, ainsi que les croyances à propos du moment où il est sécuritaire de conduire après avoir consommé.

Hausse du nombre de nouveaux consommateurs de cannabis

Davantage de Canadiens ont commencé à consommer du cannabis au cours du premier trimestre de 2019. Certains de ces nouveaux consommateurs de cannabis en étaient à leur première consommation, tandis que d'autres étaient d'anciens consommateurs de cannabis qui ont essayé de nouveau le cannabis après la légalisation.

Pendant le premier trimestre de 2019, 646 000 consommateurs de cannabis ont déclaré avoir essayé le cannabis pour la toute première fois au cours des trois derniers mois. Ce nombre de nouveaux consommateurs représente près du double de l'estimation correspondante de 327 000 personnes obtenue il y a un an, alors que la consommation de cannabis à des fins non médicales n'était pas encore légale.

Les résultats donnent à penser que les personnes qui ont consommé pour la première fois après la légalisation sont plus âgées. La moitié des nouveaux consommateurs étaient âgés de 45 ans ou plus, tandis qu'au cours de la même période en 2018, ce groupe d'âge représentait environ le tiers des nouveaux consommateurs.

Les hommes et les jeunes Canadiens demeurent plus susceptibles de consommer du cannabis

Bien que les premières indications laissent supposer une augmentation de la consommation de cannabis au cours de la période suivant immédiatement la légalisation, de nombreux autres aspects de la consommation de cannabis ne semblent pas avoir changé. Par exemple, la consommation de cannabis a continué d'être plus élevée chez les hommes (22 %) que chez les femmes (13 %). La consommation est aussi restée plus courante chez les personnes de 15 à 24 ans (30 %) qu'elle ne l'était chez les personnes âgées de 25 ans et plus (16 %).



Un plus grand nombre de consommateurs de cannabis déclarent avoir obtenu du cannabis auprès de sources légales; moins de consommateurs, auprès de sources illégales

Les données initiales indiquent que les Canadiens changent de source pour obtenir leur cannabis. Au cours des trois premiers mois de 2019, une plus grande proportion de consommateurs ont déclaré avoir obtenu du cannabis auprès de sources légales comparativement au premier trimestre de 2018. L'on estime que 47 % des consommateurs de cannabis, ou 2,5 millions de Canadiens, ont obtenu du cannabis de sources légales au cours des trois premiers mois de 2019, par rapport à 23 % ou 954 000 personnes au cours de la même période en 2018, soit lorsque la consommation de cannabis à des fins non médicales n'était pas encore légale. Les exemples de sources légales de cannabis comprennent les détaillants autorisés et les producteurs détenteurs de permis en ligne.

Moins de consommateurs ont déclaré avoir obtenu du cannabis auprès de sources illégales de cannabis (comme un revendeur) au cours des trois premiers mois de 2019 (38 %) comparativement au premier trimestre de 2018 (51 %). Une diminution similaire a été notée pour la proportion de consommateurs ayant déclaré un ami ou un membre de la famille comme source (de 47 % à 37 %).

Certains utilisateurs ont obtenu leur cannabis auprès de multiples sources, lesquelles pouvaient inclure des sources légales et illégales. Au cours du premier trimestre de 2019, l'obtention de cannabis auprès de multiples types de sources était plus fréquente chez les personnes qui consomment du cannabis tous les jours ou presque tous les jours (33 %) que chez les personnes ayant déclaré en avoir consommé à l'occasion (une fois ou deux) (14 %). Les résultats indiquent également que les consommateurs de cannabis qui ont commencé à en consommer au cours des trois derniers mois étaient moins susceptibles d'obtenir leur cannabis d'une source illégale (23 %) comparativement aux autres consommateurs (40 %).

La consommation de cannabis tous les jours ou presque tous les jours reste inchangée, tandis que la consommation hebdomadaire et occasionnelle augmente

La consommation actuelle de cannabis, quelle qu'en soit la fréquence, est l'un des nombreux indicateurs qui peuvent être utilisés pour surveiller les changements d'habitudes de consommation du cannabis au fil du temps. La consommation de cannabis à une fréquence plus élevée, qui se définit généralement par une consommation tous les jours ou presque tous les jours, est souvent considérée comme un indicateur plus informatif des répercussions de la légalisation, en raison de son association avec un risque d'accoutumance, une piètre santé mentale et un niveau d'instruction inférieur.

Après la légalisation, 6 % des Canadiens âgés de 15 ans et plus, ou près de 1,8 million de personnes, ont déclaré consommer du cannabis tous les jours ou presque tous les jours. De plus, une proportion de 4 % ont déclaré consommer sur une base hebdomadaire, 2 %, sur une base mensuelle et 6 %, seulement une ou deux fois au cours des trois derniers mois. Les comparaisons avec le premier trimestre de 2018 (avant la légalisation) donnent à penser que la consommation tous les jours et tous les mois est restée stable, tandis que la consommation toutes les semaines a augmenté (pour passer de 2 % à 4 %), tout comme la consommation occasionnelle (qui est passée de 4 % à 6 %).

Une surveillance continue sera requise afin de déterminer si les changements (ou la stabilité) de l'état de consommation au cours de la période suivant immédiatement la mise en œuvre de la *Loi sur le cannabis* sont temporaires (et liés à un désir d'essayer une substance autrefois illégale) ou le début de tendances à plus long terme.

Les habitudes de consommation ont varié tant selon l'âge que selon le genre. La consommation de cannabis tous les jours ou presque tous les jours était plus courante chez les Canadiens de 15 à 24 ans (10 %) que chez ceux de 25 ans ou plus (6 %). Les hommes étaient plus susceptibles que les femmes d'être des consommateurs sur une base quotidienne ou presque quotidienne (8 % comparativement à 5 %). Ces estimations n'ont pas varié de celles du premier trimestre de 2018, autant pour les genres que pour les groupes d'âge.

Bien que bon nombre de préjudices associés au cannabis soient liés à une consommation tous les jours ou presque tous les jours, les consommateurs moins fréquents peuvent tout de même adopter des comportements à risque comme le fait de consommer du cannabis pour ensuite prendre le volant d'un véhicule motorisé.

Près de la moitié des Canadiens croient que les gens devraient attendre au moins trois heures avant de conduire après avoir consommé du cannabis

Des préoccupations liées à la sécurité sont encore présentes quant à déterminer si la légalisation du cannabis augmentera les incidents de conduite avec facultés affaiblies par le cannabis. La principale source d'information sur la conduite avec facultés affaiblies par la drogue provient des statistiques officielles déclarées par la police.

Bien que l'ENC ne mesure pas directement la conduite avec facultés affaiblies, des questions à propos des perceptions et des comportements liés à la conduite après avoir consommé du cannabis ont été ajoutées à l'enquête afin de fournir un portrait statistique plus complet de ce phénomène.

Près de la moitié (49 %) des Canadiens croient que les gens devraient attendre au moins trois heures avant de conduire un véhicule motorisé après avoir consommé du cannabis. Une part relativement peu élevée de la population (6 %) croit qu'il est sécuritaire de le faire au cours des trois heures suivant la consommation. Le reste des Canadiens (45 %) croient que d'autres facteurs, comme le poids de la personne ou la méthode de consommation, déterminent quand il est sécuritaire de conduire après avoir consommé.

Les croyances concernant le moment où il est sécuritaire de conduire après avoir consommé varient selon le genre et l'expérience de consommation de cannabis de la personne. Par une faible marge, les hommes (7 %) étaient plus susceptibles que les femmes (5 %) de croire qu'il est sécuritaire de conduire au cours des trois heures suivant la consommation de cannabis.

De plus, les consommateurs de cannabis tous les jours ou presque tous les jours étaient plus de deux fois plus susceptibles que les autres Canadiens de croire qu'il est sécuritaire de conduire au cours des trois heures suivant la consommation. Environ 18 % des consommateurs quotidiens ont signalé cette croyance, tandis qu'il en était de même pour 7 % des autres consommateurs actuels, 5 % des anciens consommateurs et 4 % des personnes qui n'avaient jamais consommé de cannabis.

Les croyances concernant le moment où il est sécuritaire de conduire après avoir consommé du cannabis se reflètent dans les comportements

Dans l'ensemble, 15 % des consommateurs de cannabis ayant un permis de conduire valide ont déclaré conduire au cours des deux heures après avoir consommé du cannabis, selon les données combinées du quatrième trimestre de 2018 et du premier trimestre de 2019. Ces résultats sont restés les mêmes que ceux du premier semestre de 2018.

Cependant, les perceptions concernant le moment où il est sécuritaire de conduire étaient liées à la probabilité de conduire au cours des deux heures suivant la consommation de cannabis. Parmi les consommateurs de cannabis qui avaient l'impression qu'il était sécuritaire de conduire peu après avoir consommé, 36 % d'entre eux ont conduit au cours des deux heures suivant la consommation. Conduire peu après avoir consommé du cannabis était beaucoup moins courant chez les personnes qui croyaient que conduire est seulement sécuritaire après trois heures (2 %). La conduite dans les deux heures suivant la consommation de cannabis était aussi moins prévalente chez les personnes qui croyaient que d'autres facteurs, comme le poids et le mode de consommation, devaient être pris en compte afin de déterminer la capacité de conduire (19 %).

On estime que 4 % des Canadiens âgés de 15 ans et plus (ou 1,1 million) ont déclaré avoir été passager dans un véhicule conduit par une personne ayant consommé du cannabis au cours des deux heures précédentes. À l'instar de la conduite d'un véhicule motorisé, le fait d'être passager dans un véhicule conduit par une personne ayant consommé du cannabis était plus courant chez les personnes qui croyaient qu'il était sécuritaire de conduire au cours des trois heures suivant la consommation de cannabis (20 %), comparativement aux personnes qui croyaient qu'il fallait attendre au moins trois heures (2 %) ou que d'autres facteurs étaient pertinents (7 %).

Les comportements à risque sont souvent interreliés. Les résultats montrent que 57 % des personnes qui avaient conduit un véhicule au cours des deux heures suivant leur consommation de cannabis ont aussi déclaré avoir été passagères dans des véhicules conduits par des personnes qui avaient consommé au cours des deux heures précédentes.

Pour la première fois, il est possible de se pencher sur la consommation conjointe d'alcool et de cannabis. La consommation des deux substances est jugée comme étant une combinaison particulièrement risquée tout en conduisant un véhicule motorisé. Près de 20 % des personnes ayant déclaré conduire après avoir consommé du cannabis ont signalé qu'elles avaient aussi consommé de l'alcool. Cela représente environ 123 000 personnes ou 3 % des consommateurs de cannabis ayant un permis de conduire valide.

Plus d'un demi-million de travailleurs ont déclaré avoir consommé du cannabis avant d'aller travailler ou pendant le travail

En plus de conduire un véhicule motorisé peu après avoir consommé du cannabis, le risque de préjudices associés à la consommation pourrait être présent sur les lieux de travail. On estime que 13 % des travailleurs canadiens qui consomment actuellement du cannabis (environ 514 000) ont consommé du cannabis avant ou pendant le travail. Cette estimation est fondée sur les données combinées du quatrième trimestre de 2018 et du premier trimestre de 2019. Même si la probabilité qu'une personne adopte ce comportement potentiellement dangereux ne variait pas selon l'âge ou le genre, elle variait selon la fréquence de consommation du cannabis. Plus du quart (27 %) des consommateurs tous les jours ou presque tous les jours ont déclaré consommer avant ou pendant le travail, comparativement à 7 % des autres consommateurs de cannabis.

Note aux lecteurs

La Loi sur le cannabis (issue du projet de loi C-45) est entrée en vigueur le 17 octobre 2018. En préparation à cette modification, Statistique Canada a ajusté le système statistique national afin de mesurer les répercussions sociales et économiques de la légalisation du cannabis et continue de le faire.

Dans cette optique, Statistique Canada mène l'Enquête nationale sur le cannabis (ENC) tous les trois mois (c.-à-d. tous les trimestres) depuis février 2018. Le principal objectif de l'ENC est de faire le suivi des changements dans les habitudes de consommation du cannabis chez les adultes au cours de la période antérieure et postérieure à la légalisation du cannabis le 17 octobre 2018, et ce, pour consommation à des fins non médicales.

Le présent communiqué comporte les premiers résultats pour l'ensemble du Canada entièrement au cours de la période postérieure à la légalisation, y compris les changements dans les habitudes de consommation et les sources de cannabis, ainsi que les croyances à propos des situations où il est sécuritaire de conduire après avoir consommé. L'ENC s'inscrit dans le cadre du nouveau programme Rapidonnées, offert par la Centre de l'intégration et du développement des données sociales de Statistique Canada dans le but de répondre plus rapidement aux besoins urgents de données.

Les données du premier trimestre de 2019 ont été recueillies auprès des provinces en février et en mars. Pour 2018, les données du premier trimestre ont été recueillies en février et en mars (auprès des provinces seulement), les données du deuxième trimestre ont été recueillies en mai et en juin (auprès des provinces et des capitales territoriales), les données du troisième trimestre ont été recueillies en août et en septembre (auprès des provinces seulement), tandis que les données du quatrième trimestre ont été recueillies en novembre et en décembre (auprès des provinces seulement).

La population cible de l'enquête est la population à domicile de 15 ans et plus et exclut les personnes vivant en établissement, les sans-abri et les personnes vivant dans des réserves autochtones.

Le taux de réponse du premier trimestre de 2019 de l'enquête a été de 50,6 %, ce qui correspond à un échantillon de 5 686 personnes. Les taux de réponse enregistrés pour 2018 étaient semblables (50,4 % au quatrième trimestre; 51,6 % au troisième trimestre; 51,3 % au deuxième trimestre et 51,2 % au premier trimestre) et correspondaient à des échantillons de 5 684, de 5 798, de 7 285 et de 5 817 respectivement.

Le **cannabis** comprend la marijuana, le haschich, l'huile de haschich ou toute autre préparation de la plante de cannabis.

Les données sur la consommation de cannabis au moment de l'enquête, la consommation de cannabis antérieure et l'absence de consommation (c.-à-d. les personnes qui n'ont jamais consommé de cannabis) sont fondées sur les réponses aux questions suivantes : « Au cours des trois derniers mois, à quelle fréquence avez-vous consommé du cannabis? » et « Avez-vous déjà consommé ou essayé du cannabis? » Les personnes qui consommaient du cannabis au moment de l'enquête ont également été classées selon la fréquence à laquelle elles ont consommé du cannabis au cours des trois mois précédant la date à laquelle elles ont été interviewées, soit une ou deux fois (c'est-à-dire moins d'une fois par mois); mensuellement; hebdomadairement ou tous les jours ou presque tous les jours.

Les données sur les répondants qui ont commencé à consommer du cannabis au cours des trois derniers mois sont fondées sur les réponses à la question suivante : « Avez-vous commencé à consommer du cannabis au cours des trois derniers mois? »

Les données sur la source d'approvisionnement en cannabis sont fondées sur la question suivante : « Au cours des trois derniers mois, comment avez-vous généralement obtenu le cannabis que vous avez consommé? » Onze catégories de réponse ont été fournies, lesquelles ont été réduites à cinq catégories aux fins de la présente analyse : 1) cannabis cultivé par le répondant ou une autre personne; 2) source légale – détaillant autorisé ou en ligne d'un producteur autorisé; 3) source illégale – club de compassion, dispensaire ou comptoir de services, en ligne d'autre source, auprès d'une connaissance ou auprès d'un vendeur; 4) membre de la famille ou ami, ou partagé dans un groupe d'amis; 5) autre.

Les données sur les croyances concernant le moment où il est sécuritaire de conduire après avoir consommé du cannabis sont fondées sur les réponses à la question suivante : « Selon vous, après combien de temps est-il sécuritaire pour une personne de conduire un véhicule motorisé après avoir consommé du cannabis? » Neuf catégories de réponse ont été fournies, lesquelles ont été réduites à trois catégories aux fins de la présente analyse : 1) dans les trois heures – Immédiatement, de 30 minutes à moins d'une heure, de 1 heure à moins de 3 heures; 2) trois heures ou plus – de 3 heures à moins de 5 heures, de 5 heures à moins de 7 heures, de 7 heures à 8 heures, plus de 8 heures après; 3) autre – Cela dépend de chaque personne/poids/quantité et méthode de consommation, autre.

Des poids d'échantillonnage ont été appliqués afin que les analyses soient représentatives de la population canadienne.

Toutes les différences entre les caractéristiques et les groupes de comparaison analysés sont statistiquement significatives au seuil de signification $p < 0,05$ et ont été mises à l'essai au moyen de statistiques du test t et des poids de rééchantillonnage bootstrap afin de tenir compte du plan de sondage complexe de l'enquête.

Limites et avertissements relativement aux données

L'information contenue dans le présent communiqué est autodéclarée et n'a pas été validée. La désirabilité sociale et la crainte de représailles, qui sont toutes les deux des sources éventuelles de biais, peuvent être particulièrement pertinentes dans le cadre de cette analyse. Les changements au fil du temps dans la volonté des répondants d'admettre qu'ils consomment de la drogue pourraient influencer sur les statistiques, mais cela demeure difficile à mesurer.

Au cours du premier trimestre de 2019, la majorité des questions portant sur la consommation de cannabis faisaient référence à une période de trois mois suivant l'adoption de la Loi sur le cannabis (projet de loi C-45). Les données du quatrième trimestre de 2018 ont également été recueillies après l'adoption de la Loi sur le cannabis (C-45), mais la plupart de ses questions sur la consommation de cannabis faisaient référence à une période de trois mois précédant la date de l'entrevue, ce qui aurait pu inclure les jours précédents et suivants la légalisation du 17 octobre 2018.

Dans le cas de certaines analyses, la petite taille de l'échantillon peut avoir nui à la capacité d'obtenir une signification statistique. La combinaison des cycles et la détermination de la moyenne des résultats entre les trimestres peut améliorer la puissance statistique et la stabilité des estimations. De plus, les covariables pertinentes n'étaient pas toutes disponibles, et il a parfois été nécessaire d'utiliser des catégories plus larges que ce qui aurait été souhaitable.

Renseignements supplémentaires

Pour obtenir plus d'information au sujet des statistiques sur le cannabis, consultez le [Centre de statistiques sur le cannabis de Statistique Canada](#).

Statistique Canada recueille des renseignements relatifs au prix du cannabis au moyen d'un site fondé sur l'approche participative, [StatsCannabis](#). Nous vous invitons à visiter le site et à transmettre vos renseignements en toute confiance; la participation est anonyme.

Pour obtenir plus de renseignements sur le cannabis, veuillez consulter :

- [Le cannabis au Canada — Renseignez-vous sur les faits](#)
- [Données sur le marché du cannabis](#)
- [Conduite avec facultés affaiblies et Lois sur la conduite avec facultés affaiblies.](#)

Tableau 1

Nombre et pourcentage de personnes ayant déclaré avoir consommé du cannabis au cours des trois derniers mois par trimestre, sexe, groupe d'âge et province, population à domicile de 15 ans et plus, Canada, premier trimestre de 2018 et premier trimestre de 2019

	Personnes		Intervalle de confiance à 95 % ⁷	
	milliers	%	limite inférieure (%)	limite supérieure (%)
Premier trimestre de 2019				
Canada	5 306,0	17,5 ²	16,1	19,0
Sexe				
Femmes ¹	1 937,7	12,7	11,0	14,5
Hommes	3 321,0	22,3 ^{2 3}	20,0	24,8
Groupe d'âge				
15 à 24 ans ¹	1 072,0	29,5	23,5	36,2
25 à 44 ans	2 592,1	24,2	21,5	27,1
45 à 64 ans	1 370,1	14,0 ^{2 4}	11,9	16,3
65 ans ou plus	271,8	4,4 ⁴	3,3	6,0
25 ans ou plus	4 234,0	15,9 ^{2 4}	14,5	17,4
Province				
Terre-Neuve-et-Labrador	81,0	18,5	14,6	23,2
Île-du-Prince-Édouard	19,5	15,4	11,7	19,9
Nouvelle-Écosse	144,3	18,2	13,9	23,4
Nouveau-Brunswick	113,9	18,2	14,2	23,1
Québec	770,5	11,0 ⁵	8,8	13,8
Ontario	2 388,9	20,0 ^{2 6}	17,2	23,2
Manitoba	132,6	13,0 ⁵	9,7	17,2
Saskatchewan	138,2	15,7	12,5	19,4
Alberta	749,8	21,5 ⁶	17,6	26,0
Colombie-Britannique	767,4	19,1	15,6	23,1
Premier trimestre de 2018				
Canada	4 178,8	14,0	12,7	15,4
Sexe				
Femmes ¹	1 842,2	12,2	10,6	14,1
Hommes	2 319,8	15,8 ³	13,9	17,9
Groupe d'âge				
15 à 24 ans ¹	815,7	23,2	17,0	30,8
25 à 44 ans	2 252,1	21,4	19,0	24,1
45 à 64 ans	871,0	8,8 ⁴	7,4	10,6
65 ans ou plus	240,0	4,0 ⁴	2,9	5,5
25 ans ou plus	3 363,2	12,8 ⁴	11,6	14,1
Province				
Terre-Neuve-et-Labrador	72,3	16,4	12,6	21,1
Île-du-Prince-Édouard	17,4	14,1	10,3	18,9
Nouvelle-Écosse	158,1	20,0 ⁶	15,5	25,5
Nouveau-Brunswick	88,9	14,3	10,3	19,5
Québec	712,0	10,4 ⁵	8,2	13,0
Ontario	1 583,3	13,5	11,2	16,3
Manitoba	168,5	16,6	13,0	21,0
Saskatchewan	132,4	15,1	11,8	19,2
Alberta	570,9	16,6	13,2	20,6
Colombie-Britannique	675,0	17,1	13,9	20,9

1. Catégorie de référence.

2. Valeur significativement plus élevée que l'estimation correspondante du premier trimestre de 2018.

3. Valeur significativement plus élevée que la catégorie de référence.

4. Valeur significativement moins élevée que la catégorie de référence.

5. Valeur significativement moins élevée que le reste du Canada.

6. Valeur significativement plus élevée que le reste du Canada.

7. Ces intervalles de confiance sont utilisés pour exprimer le niveau de précision de l'estimation.

Source(s) : Enquête nationale sur le cannabis (5262).

Tableau 2

Nombre et pourcentage de consommateurs de cannabis ayant déclaré avoir commencé à consommer du cannabis au cours des trois derniers mois par sexe et âge, population à domicile de 15 ans et plus, Canada, premier trimestre de 2018 et premier trimestre de 2019

	Personnes		Intervalle de confiance à 95 % ⁴	
	milliers	%	limite inférieure (%)	limite supérieure (%)
Premier trimestre de 2019				
Canada	645,6	12,2	9,5	15,5
Sexe				
Femmes ¹	283,6	14,7 ^{E 2}	10,1	20,9
Hommes	362,0	10,9 ^E	7,8	15,0
Groupe d'âge				
15 à 24 ans	F	F
25 à 44 ans	240,9	9,3 ^{E 3}	6,3	13,5
45 ans et plus ¹	331,7	20,3 ²	14,5	27,7
Premier trimestre de 2018				
Canada	327,0	7,8 ^E	5,1	11,9
Sexe				
Femmes ¹	138,6	7,5 ^E	4,2	13,1
Hommes	188,4	8,1 ^E	4,3	14,7
Groupe d'âge				
15 à 24 ans	F	F
25 à 44 ans	121,2	5,4 ^E	2,9	9,9
45 ans et plus ¹	104,8	9,4 ^E	5,8	14,9

... n'ayant pas lieu de figurer

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Catégorie de référence.

2. Valeur significativement plus élevée que l'estimation correspondante du premier trimestre de 2018.

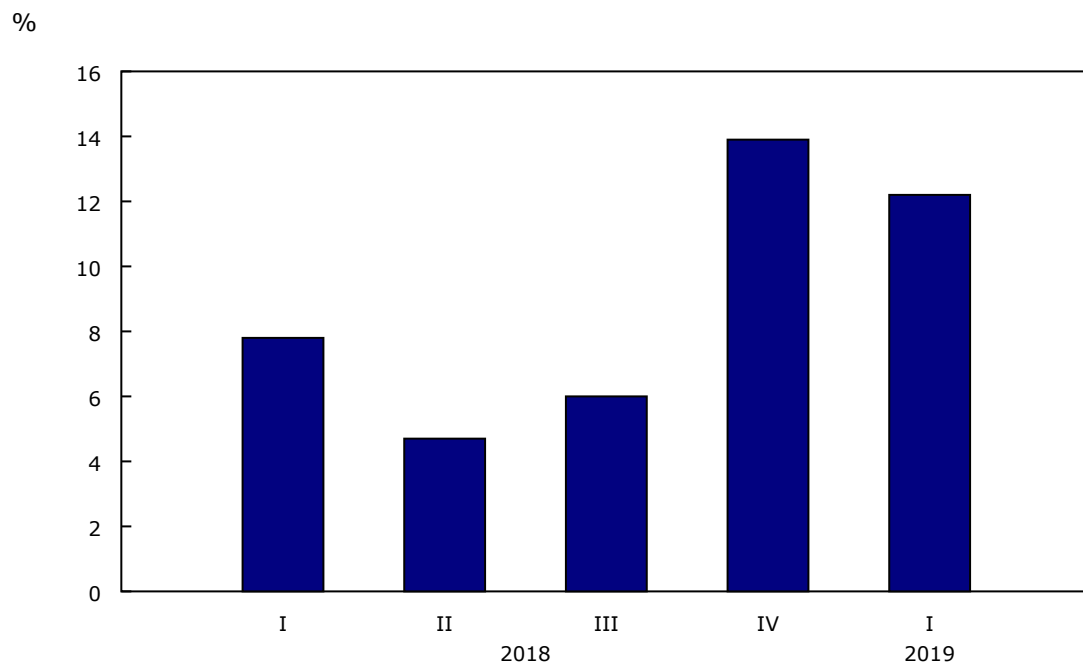
3. Valeur significativement moins élevée que la catégorie de référence.

4. Ces intervalles de confiance sont utilisés pour exprimer le niveau de précision de l'estimation.

Source(s) : Enquête nationale sur le cannabis (5262).

Graphique 1

Pourcentage de consommateurs de cannabis ayant déclaré avoir commencé à consommer du cannabis au cours des trois derniers mois par trimestre, population à domicile de 15 ans et plus, Canada, premier trimestre de 2018 à premier trimestre de 2019



Note(s) : La tendance linéaire statistiquement significative ($p < 0,05$) affichant une augmentation du pourcentage de consommateurs de cannabis ayant déclaré avoir commencé à consommer au cours des trois derniers mois a été évaluée en utilisant la régression logistique, laquelle contient le pourcentage de nouveaux consommateurs pour chaque trimestre de l'Enquête nationale sur le cannabis.

Source(s) : Enquête nationale sur le cannabis (5262).

Tableau 3

Nombre et pourcentage de consommateurs de cannabis ayant déclaré avoir obtenu du cannabis au cours des trois derniers mois auprès de différentes sources, population à domicile de 15 ans et plus, Canada, premier trimestre de 2018 et premier trimestre de 2019

	Personnes		Intervalle de confiance à 95 % ³	
	milliers	%	limite inférieure (%)	limite supérieure (%)
Premier trimestre de 2019				
Cannabis cultivé par le répondant ou une autre personne	477,2	9,0 ^E	6,4	12,6
Source légale	2 500,6	47,4 ¹	42,6	52,2
Source illégale	2 010,8	38,1 ²	33,7	42,7
Ami ou membre de la famille	1 954,5	37,0 ²	32,4	41,9
Autre	191,4	3,6 ^E	2,2	6,0
Premier trimestre de 2018				
Cannabis cultivé par le répondant ou une autre personne	333,4	8,0 ^E	5,6	11,3
Source légale	953,9	22,9	18,8	27,6
Source illégale	2 136,4	51,3	46,1	56,5
Ami ou membre de la famille	1 959,2	47,0	41,8	52,4
Autre	151,7	3,6 ^E	2,4	5,5

^E à utiliser avec prudence

1. Valeur significativement plus élevée que l'estimation correspondante du premier trimestre de 2018.
2. Valeur significativement moins élevée que l'estimation correspondante du premier trimestre de 2018.
3. Ces intervalles de confiance sont utilisés pour exprimer le niveau de précision de l'estimation.

Note(s) : Les répondants pouvaient sélectionner plus d'une catégorie. Par conséquent, les totaux ne donnent pas 100 %.

Source(s) : Enquête nationale sur le cannabis (5262).

Tableau 4

Fréquence de consommation de cannabis chez les personnes ayant déclaré avoir consommé du cannabis au cours des trois derniers mois par sexe et groupe d'âge, population à domicile de 15 ans et plus, Canada, premier trimestre de 2018 et premier trimestre de 2019

	Personnes		Intervalle de confiance à 95 % ⁴	
	milliers	%	limite inférieure (%)	limite supérieure (%)
Premier trimestre de 2019				
Total				
Une ou deux fois	1 754,9	5,8 ¹	4,9	6,8
Mensuellement	627,1	2,1	1,5	2,8
Hebdomadairement	1 086,0	3,6 ¹	2,9	4,5
Tous les jours ou presque tous les jours	1 838,1	6,1	5,2	7,1
Sexe				
Femmes				
Une ou deux fois	778,6	5,1	4,0	6,4
Mensuellement	200,2	1,3 ^{E 2}	0,8	2,2
Hebdomadairement	264,0	1,7 ^{E 2}	1,2	2,5
Tous les jours ou presque tous les jours	694,9	4,5 ²	3,6	5,8
Hommes				
Une ou deux fois	956,9	6,4 ¹	5,1	8,1
Mensuellement	421,3	2,8 ^E	1,9	4,2
Hebdomadairement	806,1	5,4 ¹	4,1	7,1
Tous les jours ou presque tous les jours	1 136,7	7,6	6,2	9,3
Groupe d'âge				
15 à 24 ans				
Une ou deux fois	377,2	10,4 ^E	6,8	15,5
Mensuellement	160,5	4,4 ^E	2,3	8,2
Hebdomadairement	F	F
Tous les jours ou presque tous les jours	357,0	9,8 ^E	6,4	14,7
25 ans ou plus				
Une ou deux fois	1 377,7	5,2 ^{1 3}	4,3	6,1
Mensuellement	466,6	1,8 ^E	1,2	2,5
Hebdomadairement	908,6	3,4 ¹	2,7	4,3
Tous les jours ou presque tous les jours	1 481,1	5,6 ³	4,7	6,5
Premier trimestre de 2018				
Total				
Une ou deux fois	1 267,5	4,3	3,5	5,2
Mensuellement	572,7	1,9	1,4	2,6
Hebdomadairement	718,5	2,4	1,9	3,1
Tous les jours ou presque tous les jours	1 620,0	5,4	4,6	6,3
Sexe				
Femmes				
Une ou deux fois	655,9	4,4	3,3	5,7
Mensuellement	240,6	1,6 ^E	1,0	2,5
Hebdomadairement	242,3	1,6 ^{E 2}	1,1	2,3
Tous les jours ou presque tous les jours	703,5	4,7	3,6	6,0
Hommes				
Une ou deux fois	611,7	4,2	3,2	5,5
Mensuellement	332,1	2,3 ^E	1,5	3,4
Hebdomadairement	475,6	3,2	2,3	4,5
Tous les jours ou presque tous les jours	900,5	6,1	5,0	7,5
Groupe d'âge				
15 à 24 ans				
Une ou deux fois	239,3	6,8 ^E	3,8	11,9
Mensuellement	198,4	5,6 ^E	3,0	10,4
Hebdomadairement	F	F
Tous les jours ou presque tous les jours	268,3	7,6 ^E	4,7	12,2
25 ans ou plus				
Une ou deux fois	1 028,2	3,9	3,2	4,8
Mensuellement	374,3	1,4 ^{E 3}	1,0	2,0

Tableau 4

Fréquence de consommation de cannabis chez les personnes ayant déclaré avoir consommé du cannabis au cours des trois derniers mois par sexe et groupe d'âge, population à domicile de 15 ans et plus, Canada, premier trimestre de 2018 et premier trimestre de 2019

	Personnes		Intervalle de confiance à 95 % ⁴	
	milliers	%	limite inférieure (%)	limite supérieure (%)
Hebdomadairement	608,9	2,3	1,8	2,9
Tous les jours ou presque tous les jours	1 351,7	5,1	4,4	6,0

... n'ayant pas lieu de figurer

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Valeur significativement plus élevée que l'estimation correspondante du premier trimestre de 2018.

2. Valeur significativement moins élevée que l'estimation correspondante pour les hommes.

3. Valeur significativement moins élevée que l'estimation correspondante pour les personnes âgées de 15 à 24 ans.

4. Ces intervalles de confiance sont utilisés pour exprimer le niveau de précision de l'estimation.

Source(s) : Enquête nationale sur le cannabis (5262).

Tableau 5
Nombre et pourcentage de personnes ayant déclaré quand elles croient qu'il est sécuritaire de conduire après avoir consommé du cannabis par sexe, groupe d'âge et expérience de consommation de cannabis, population à domicile de 15 ans et plus, Canada, premier trimestre de 2019

	Personnes		Intervalle de confiance à 95 % ⁴	
	milliers	%	limite inférieure (%)	limite supérieure (%)
Total				
Au cours des 3 heures suivant la consommation	1 382,2	5,6	4,7	6,6
Après 3 heures ou plus	12 177,8	49,1	46,9	51,2
Autres	11 253,7	45,4	43,2	47,6
Sexe				
Femmes¹				
Au cours des 3 heures suivant la consommation	557,1	4,6	3,5	6,0
Après 3 heures ou plus	5 779,3	47,4	44,4	50,3
Autres	5 868,9	48,1	45,0	51,1
Hommes				
Au cours des 3 heures suivant la consommation	822,4	6,6 ²	5,3	8,2
Après 3 heures ou plus	6 366,6	50,9	47,7	54,0
Autres	5 322,9	42,5 ³	39,5	45,7
Groupe d'âge				
15 à 24 ans¹				
Au cours des 3 heures suivant la consommation	162,4	4,8 ^E	2,6	8,7
Après 3 heures ou plus	1 557,3	46,0	38,8	53,4
Autres	1 664,3	49,2	42,0	56,4
25 ans ou plus				
Au cours des 3 heures suivant la consommation	1 219,8	5,7	4,8	6,8
Après 3 heures ou plus	10 620,5	49,6	47,3	51,8
Autres	9 589,3	44,7	42,5	47,0
Statut de consommation				
Personnes n'ayant jamais consommé de cannabis				
Au cours des 3 heures suivant la consommation	472,6	3,8 ³	2,9	5,1
Après 3 heures ou plus	6 566,4	53,2 ²	50,1	56,3
Autres	5 303,4	43,0 ³	39,9	46,1
Anciens consommateurs				
Au cours des 3 heures suivant la consommation	348,0	4,7 ³	3,4	6,4
Après 3 heures ou plus	3 834,4	51,5 ²	47,9	55,1
Autres	3 264,7	43,8 ³	40,3	47,4
Actuel (au cours des trois derniers mois)				
Moins que tous les jours ou presque tous les jours				
Au cours des 3 heures suivant la consommation	237,8	7,3 ^{E 3}	4,9	10,7
Après 3 heures ou plus	1 367,8	42,0 ²	35,8	48,4
Autres	1 653,9	50,7	44,5	57,0
Tous les jours ou presque tous les jours¹				
Au cours des 3 heures suivant la consommation	314,2	18,0 ^E	12,5	25,2
Après 3 heures ou plus	399,5	22,9	16,6	30,7
Autres	1 031,0	59,1	50,3	67,3

^E à utiliser avec prudence

1. Catégorie de référence.

2. Valeur significativement plus élevée que la catégorie de référence.

3. Valeur significativement moins élevée que la catégorie de référence.

4. Ces intervalles de confiance sont utilisés pour exprimer le niveau de précision de l'estimation.

Note(s) : La catégorie « autres » comprend : le poids, la quantité et la méthode de consommation.

Source(s) : Enquête nationale sur le cannabis (5262).

Tableau 6

Nombre et pourcentage de personnes conduisant un véhicule dans les deux heures après avoir consommé du cannabis, selon certaines caractéristiques et croyances à propos de la conduite après avoir consommé du cannabis, population à domicile de 15 ans et plus, Canada, quatrième trimestre 2018 et premier trimestre 2019 combinés

	Personnes		Intervalle de confiance à 95 % ⁴	
	milliers	%	limite inférieure (%)	limite supérieure (%)
Total	674,9	14,7	12,3	17,5
Consommé du cannabis et de l'alcool	122,7	2,7 ^E	1,8	3,9
Sexe				
Femmes ¹	154,7	9,5 ^E	6,6	13,5
Hommes	513,2	17,5 ²	14,2	21,4
Groupe d'âge				
15 à 24 ans	126,4	13,9 ^E	8,1	22,8
25 ans ou plus ¹	548,5	14,9	12,4	17,8
Province				
Terre-Neuve-et-Labrador	F	F
Île-du-Prince-Édouard	3,9	19,4 ^E	11,3	31,2
Nouvelle-Écosse	24,0	16,4 ^E	9,5	26,7
Nouveau-Brunswick	12,4	12,1 ^E	6,8	20,5
Québec	123,5	15,9 ^E	10,6	23,0
Ontario	232,6	11,9 ^E	7,9	17,4
Manitoba	21,6	15,5 ^E	9,6	24,2
Saskatchewan	25,0	18,3 ^E	12,0	27,0
Alberta	114,8	18,6 ^E	12,9	26,0
Colombie-Britannique	111,1	17,9 ^E	11,9	26,1
Fréquence de consommation de cannabis				
Moins que tous les jours ou presque tous les jours ¹	171,0	5,8 ^E	4,0	8,2
Tous les jours ou presque tous les jours	504,0	31,1 ²	25,7	37,0
Les croyances quant à déterminer quand il est sécuritaire de conduire après avoir consommé du cannabis				
Au cours des 3 heures suivant la consommation ¹	200,9	36,0	25,7	47,6
Après 3 heures ou plus	34,7	2,3 ^{E 3}	1,2	4,2
Autres	426,3	18,9 ³	15,2	23,2

... n'ayant pas lieu de figurer

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Catégorie de référence.

2. Valeur significativement plus élevée que la catégorie de référence.

3. Valeur significativement moins élevée que la catégorie de référence.

4. Ces intervalles de confiance sont utilisés pour exprimer le niveau de précision de l'estimation.

Note(s) :

Pour l'analyse combinée, les poids d'échantillonnage initiaux des répondants ont été ajustés par un facteur de deux (parce qu'il y a deux trimestres).

Les estimations de la section « Les croyances quant à déterminer quand il est sécuritaire de conduire après avoir consommé du cannabis » reflètent le pourcentage de répondants à l'intérieur de chacune des catégories de croyance qui ont déclaré conduire dans les deux heures après avoir consommé du cannabis. La catégorie « autres » comprend : le poids, la quantité et la méthode de consommation.

Source(s) : Enquête nationale sur le cannabis (5262).

Tableau 7

Nombre et pourcentage de personnes ayant déclaré être passagères dans un véhicule conduit par quelqu'un qui avait consommé du cannabis dans les deux heures précédentes, selon certaines caractéristiques et croyances à propos de la conduite après avoir consommé du cannabis, population à domicile de 15 ans et plus, Canada, quatrième trimestre 2018 et premier trimestre 2019 combinés

	Personnes		Intervalle de confiance à 95 % ⁵	
	milliers	%	limite inférieure (%)	limite supérieure (%)
Total	1 149,9	4,1	3,5	4,8
Sexe				
Femmes ¹	472,9	3,3	2,7	4,0
Hommes	670,0	4,9 ²	4,0	6,1
Groupe d'âge				
15 à 24 ans	403,9	11,8 ²	8,8	15,6
25 ans ou plus ¹	746,0	3,0	2,5	3,6
Province				
Terre-Neuve-et-Labrador	18,1	4,4 ^E	2,3	8,0
Île-du-Prince-Édouard	5,3	4,4 ^E	2,7	6,9
Nouvelle-Écosse	53,1	7,1 ^{E 3}	4,9	10,3
Nouveau-Brunswick	25,4	4,4 ^E	2,8	6,7
Québec	227,9	3,4	2,5	4,7
Ontario	399,0	3,7	2,7	5,1
Manitoba	43,5	4,6 ^E	3,1	6,6
Saskatchewan	36,2	4,5 ^E	3,2	6,3
Alberta	175,9	5,4 ^E	3,8	7,7
Colombie-Britannique	165,6	4,4 ^E	3,0	6,3
Statut de consommation de cannabis				
Personnes n'ayant jamais consommé de cannabis	171,2	1,1 ^{E 4}	0,7	1,8
Anciens consommateurs	181,0	2,2 ^{E 4}	1,5	3,1
Actuel - Moins que tous les jours ou presque tous les jours	382,7	14,4 ⁴	11,3	18,1
Actuel - Tous les jours ou presque tous les jours ¹	410,3	28,4	22,8	34,7
Les croyances quant à déterminer quand il est sécuritaire de conduire après avoir consommé du cannabis				
Au cours des 3 heures suivant la consommation ¹	263,1	19,9	14,7	26,5
Après 3 heures ou plus	211,8	1,8 ^{E 4}	1,3	2,6
Autres	653,4	6,6 ⁴	5,4	8,0

E à utiliser avec prudence

1. Catégorie de référence.
2. Valeur significativement plus élevée que la catégorie de référence.
3. Valeur significativement plus élevée que le reste du Canada.
4. Valeur significativement moins élevée que la catégorie de référence.
5. Ces intervalles de confiance sont utilisés pour exprimer le niveau de précision de l'estimation.

Note(s) :

Pour l'analyse combinée, les poids d'échantillonnage initiaux des répondants ont été ajustés par un facteur de deux (parce qu'il y a deux trimestres). Les répondants qui ne savaient pas s'ils avaient été un passager dans un véhicule conduit par une personne ayant consommé du cannabis au cours des deux heures précédentes ont été exclus de ces estimations (moins de 10 %). Les estimations de la section « Les croyances quant à déterminer quand il est sécuritaire de conduire après avoir consommé du cannabis » reflètent le pourcentage de répondants à l'intérieur de chacune des catégories de croyance qui ont déclaré être passager d'un véhicule conduit par quelqu'un qui avait consommé du cannabis dans les deux heures précédentes. La catégorie « autres » comprend : le poids, la quantité et la méthode de consommation.

Source(s) : Enquête nationale sur le cannabis (5262).

Tableau 8

Nombre et pourcentage de consommateurs actuels de cannabis ayant déclaré avoir consommé du cannabis pendant le travail ou avant le travail au cours des trois derniers mois selon certaines caractéristiques, population active à domicile de 15 ans et plus, quatrième trimestre de 2018 et premier trimestre de 2019 combinés

	Personnes		Intervalle de confiance à 95 % ³	
	milliers	%	limite inférieure (%)	limite supérieure (%)
Total	513,7	13,4	10,8	16,6
Sexe				
Femmes ¹	189,3	13,9 ^E	9,7	19,6
Hommes	323,0	13,2	10,1	17,2
Groupe d'âge				
15 à 24 ans	118,0	13,7 ^E	8,0	22,4
25 ans ou plus ¹	395,7	13,3	10,4	16,9
Fréquence de consommation de cannabis				
Moins que tous les jours ou presque tous les jours ¹	169,7	6,6 ^E	4,6	9,5
Tous les jours ou presque tous les jours	344,0	27,1 ²	21,0	34,3

^E à utiliser avec prudence

1. Catégorie de référence.

2. Valeur significativement plus élevée que la catégorie de référence.

3. Ces intervalles de confiance sont utilisés pour exprimer le niveau de précision de l'estimation.

Note(s) : Pour l'analyse combinée, les poids d'échantillonnage initiaux des répondants ont été ajustés par un facteur de deux (parce qu'il y a deux trimestres).

Source(s) : Enquête nationale sur le cannabis (5262).

Tableaux disponibles : [tableau 13-10-0383-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [5262](#).

L'infographie « [Enquête nationale sur le cannabis 1er trimestre de 2019](#) », qui fait partie de *Statistique Canada — Infographies (11-627-M)*, est maintenant accessible.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).